

Entretien de la SCL avec les responsables du département du Nouveau Rhône

Entretien avec Renaud PFEFFER à Mornant

Le 17 juin 2015, Maurice FISCH et Noël COLLOMB, Co-Présidents de la SCL intercommunale, étaient reçus à la mairie de Mornant par Renaud PFEFFER, Maire de la Commune et 1^{er} Vice-Président du Département du Nouveau Rhône. L'entretien a porté sur les sujets suivants :

- Le point sur le projet A45.
- Alors que l'ancien préfet CARENCO freinait le dossier A45, le nouveau préfet de Région, M.DELPUECH, fait des déclarations contraires :
 - « J'ai bien compris à quel point cette infrastructure est majeure pour le territoire »
 - « un projet qui a du sens en vue de la future grande région Rhône-Alpes/Auvergne »
 - « Des réunions techniques vont avoir lieu entre l'Etat et les collectivités locales » (sur la question du financement).
- Un entretien avec Christophe GUILLOTEAU, Président du Nouveau Rhône est prévu. Renaud PFEFFER fixe immédiatement le rendez-vous : ce sera le 29 juin à 15 heures à l'Hôtel du Département. Il est décidé d'y associer un représentant d'ALCALY (association de communes opposée aux projets autoroutiers).
- Maurice FISCH et Noël COLLOMB précisent très clairement à nouveau que la SCL intercommunale est une association indépendante de tout parti politique : elle ne reçoit aucune subvention et ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents. Son rôle est de parler avec tous les élus en place quelle que soit leur couleur politique dans le but de lutter contre les projets autoroutiers, promouvoir les alternatives au tout-autoroutier, et défendre les territoires agricoles et les espaces naturels.

Entretien avec Christophe GUILLOTEAU à Lyon

Le 29 juin 2015, Maurice FISCH et Noël COLLOMB, Co-Présidents de la SCL intercommunale, et Jean GRENIER, Adjoint au Maire de Saint-Maurice-sur-Dargoire et Secrétaire de l'Association ALCALY (Association de communes), étaient reçus à l'Hôtel du Département en présence de :

- Madame CANQUERY, Chef de Cabinet du Président GUILLOTEAU
- Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Nouveau Rhône
- Renaud PFEFFER, 1^{er} Vice-Président du Nouveau Rhône

L'entretien a porté sur les points suivants :

- **les alternatives à l'A45 selon la SCL et ALCALY, appréciés favorablement par nos interlocuteurs :**
 - l'aménagement de l'A47 existante entre Givors/Chasse et Saint-Chamond
 - poursuite de l'amélioration de la liaison ferroviaire entre Saint-Etienne et Lyon (augmentation des cadences...)
 - mise en place d'un tram pour desservir les villes et villages de la vallée du Gier afin d'alléger la circulation sur l'A47 encombrée par le cabotage entre Saint-Etienne et Rive-de-Gier (proposition de la SCJ reprise par la SCL).
 - Mise en place d'aires de covoiturage (pour diminuer le nombre de véhicules sur l'A47).
 - Reprise du projet de cabines suspendues entre le Plateau Mornantais (près d'Unifforme) et la gare de Givors pour capter les véhicules provenant des Coteaux et des Monts du Lyonnais afin de soulager les bouchons quotidiens entre Taluyers-Brignais et Pierre-bénite sur l'A450 et soulager également la circulation automobile aux alentours de la gare de Givors.

- **les actions contre l'A45 à prévoir soutenues par nos interlocuteurs :**

- un rendez-vous avec le nouveau Préfet de Région, M. DELPUECH avec le soutien de Christophe GUILLOTEAU et de Renaud PFEFFER.
- Un rendez-vous avec Georges FENECH, Député de la 11^{ème} circonscription du Rhône, opposé à l'A45.
- Demande de rendez-vous auprès du Ministre des transports (avec les élus et les associations)
- Au cours du prochain conseil départemental qui aura lieu le 17 juillet 2015 à 10 h en mairie de Villefranche-sur-Saône, Renaud PFEFFER présentera une délibération pour réaffirmer l'opposition du département à l'A45 et le refus de participer à son financement.
- Au sujet du projet de cabines suspendues, la SCL demandera un rendez-vous auprès de Christiane AGARRAT et de Martial PASSI, responsables du SYTRAL (transports de la métropole lyonnaise).
- Une lettre du Président GUILLOTEAU est en préparation pour répondre négativement au courrier de Saint-Etienne-Métropole et du département de la Loire qui sollicitent la participation financière du Nouveau Rhône pour l'A45.

- **les craintes de la SCL concernant l'A45 :**

- le Nouveau Rhône est réduit par rapport à l'ancien département du Rhône : aura-t-il suffisamment de forces et d'influence face à la grande métropole lyonnaise et à son président, Gérard COLLOMB, favorable à l'A45 et au Contournement autoroutier de Lyon ?
- le Nouveau Rhône aura-t-il suffisamment de forces et d'influence face à la nouvelle grande région Rhône-Alpes-Auvergne tentée de s'associer au département de la Loire et de la Haute-Loire pour « désenclaver » leur territoire grâce à l'A45 ?

- **le contournement d'Amplepuis par la route entre les Sauvages et Joux :**

- Christophe GUILLOTEAU rappelle le montant du projet (12 millions d'euros !) et l'avis très défavorable du commissaire enquêteur, de la Chambre d'Agriculture et de nombreux propriétaires de terrains. Il indique aussi la présence de la voie romaine protégée et l'avis du maire de Tarare apparemment assez réservé sur le sujet. Il rappelle que le département ne peut pas engager une telle somme sans un large consensus.

- **la déviation de Chaponost :**

- Christophe GUILLOTEAU n'a pas d'avis tranché sur le sujet : si ce projet avait l'assentiment de tous, il y serait favorable mais le Conseil Départemental ne participerait pas à tout le financement (16 millions d'euros !). Le Maire de Chaponost n'a pas un sou et il n'y a aucun tracé à ce jour.

- **le contournement de l'Arbresle : 58 millions d'euros.**

- Christophe GUILLOTEAU précise qu'il y a des pour et des contre mais que personne ne veut payer. Pour lui, s'il devait y avoir un contournement, celui-ci devrait inclure l'Arbresle et Sain Bel. Ce contournement n'est pas inscrit dans le contrat de plan Etat-Région. Il y a le problème des crues de la Brévenne. Christophe GUILLOTEAU se rendra la semaine prochaine en visite auprès du maire d'Eveux. La SCL rappelle à Christophe GUILLOTEAU la demande de rendez-vous de l'association ADEPECE, restée sans réponse.

Noël COLLOMB
Co-Président
SCL intercommunale

Maurice FISCH
Co-Président
SCL intercommunale

Jean GRENIER
Secrétaire
ALCALY

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL N° 036

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JUILLET 2015

Date de la convocation : 22 juin 2015

Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2015

Voeu relatif à l'A 45 - Liaison Saint-Étienne - Lyon.

(Service vie de l'assemblée)

Rapporteur : M. Christophe GUILLOTEAU

PRÉSIDENT : M. Christophe GUILLOTEAU

PRÉSENTS : Mme Christiane AGARRAT - Mme Pascale BAY - Mme Béatrice BERTHOUX - M. Jean-Jacques BRUN - M. Bernard CHAVEROT - Mme Colette DARPHIN - M. Antoine DUPERRAY - Mme Sylvie EPINAT - M. Bernard FIALAIRE - M. Didier FOURNEL - Mme Évelyne GEOFFRAY - Mme Claude GOY - Mme Christiane GUICHERD - Mme Annick GUINOT - M. Daniel JULLIEN - M. Bruno PEYLACHON - M. Renaud PFEFFER - M. Daniel POMERET - Mme Martine PUBLIÉ - M. Thomas RAVIER - M. Michel THIEN - M. Daniel VALÉRO.

EXCUSÉES AVEC POUVOIR : Mme Christiane JURY (pouvoir à M. Renaud PFEFFER) - Mme Sheila Mc CARRON (pouvoir à M. Bernard CHAVEROT) - Mme Mireille SIMIAN (pouvoir à M. Jean-Jacques BRUN).

Le Président ayant constaté que le quorum est atteint,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE,

Vu sa délibération n° 028 du 24 avril 2015 approuvant le règlement intérieur de l'Assemblée départementale et notamment son article 37 ;

Vu la communication des courriers relatifs à l'A 45 - Liaison Saint-Étienne - Lyon et reproduits ci-après ;

Après en avoir délibéré,

ÉMET À L'UNANIMITÉ LE VŒU SUIVANT :

que le Département du Rhône, reprenant l'argumentation développée dans le courrier du Président, ne s'engagera pas, notamment financièrement, sur ce projet, mais invite à un travail commun avec les partenaires concernés sur un projet de requalification de l'A 47.

Pour extrait conforme :

Le Président du Conseil départemental

Signé : Christophe GUILLOTEAU

Envoi au contrôle de légalité : 27 juillet 2015



↳ Cabinet
+ copie PM
Vc 13/4



DEPARTEMENT DU RHONE

13 AVR. 2015

Service Courrier

Département du Rhône
Monsieur Christophe GUILLOTEAU
Président
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON - cedex 03

Saint-Etienne, le 3 avril 2015

J. Rosuel
J. Feraud
Tous info
21/04/15

Référence : 049613

Objet : autoroute A45

Monsieur le Président,

Le 19 février dernier, Monsieur Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des transports, nous a fait part de l'offre du candidat à la concession de l'autoroute A45 le mieux placé, au terme de l'appel d'offres lancé par l'Etat. Celle-ci suppose un montant de participation publique de 845 M€ dont la moitié devrait être prise en charge par les collectivités ligériennes, à savoir le Conseil général de la Loire et la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole. Cela représente, dans un contexte budgétaire contraint pour nos deux collectivités, un effort considérable pour contribuer à la réalisation d'une infrastructure dont la portée dépasse largement nos propres territoires.

L'autoroute A45, inscrite au schéma national des infrastructures de transport (SNIT), dont l'utilité a été confirmée par la commission nationale "Mobilité 21", est destinée à pallier la faiblesse du niveau de service de l'autoroute A47 dont les caractéristiques sont médiocres et dégradées par rapport au standard autoroutier. Le trafic élevé qui emprunte cette autoroute rend fréquent le risque d'incidents et d'accidents qui se traduit par un blocage complet de la circulation sur cet itinéraire. Les acteurs économiques et politiques des régions Rhône-Alpes et Auvergne, et des trois départements directement concernés (Rhône, Loire et Haute-Loire) s'accordent sur l'inadéquation actuelle de cette infrastructure aux besoins qu'elle est sensée satisfaire. Ils soulignent l'importance à accorder à l'amélioration des conditions de transport entre Lyon et Saint-Étienne, indispensable à la structuration de l'aire métropolitaine lyonnaise, et à la qualité de la desserte du sud de l'Auvergne et du Massif central.

Avec une telle infrastructure, c'est l'ensemble des entreprises de ces territoires qui pourraient enfin disposer d'une liaison routière efficace et sûre, pour conforter leur positionnement ou prendre de nouveaux marchés. Dans une période où le développement économique doit être plus que jamais soutenu, où les collectivités territoriales sont fortement mobilisées dans la bataille pour l'emploi qui constitue la priorité nationale, nous considérons que la solidarité territoriale doit jouer pleinement et

www.agglo-st-etienne.fr

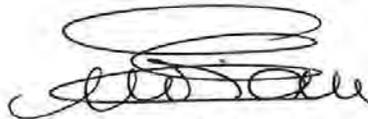
2, avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1
Tél : 04 77 49 31 49 - Fax : 04 77 49 31 49

souhaitons que la participation des collectivités locales au financement de l'A45 soit justement répartie entre l'ensemble des territoires bénéficiaires.

Aujourd'hui, alors que le devenir de notre territoire se construit à l'échelle régionale et interdépartementale, il nous paraît incontournable que le Département du Rhône participe au financement de cette opération.

→ Nous souhaiterions pouvoir rapidement vous rencontrer pour évoquer cette question essentielle pour le devenir de notre région urbaine.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Gaël PERDRIAU
Président de Saint-Etienne Métropole



Bernard BONNE
Président du Conseil général de la Loire

RHÔNE

CHRISTOPHE GUILLOTEAU

DÉPUTÉ DU RHÔNE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Lyon, le - 9 JUIL. 2015

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 3 avril dernier, vous m'interpelez concernant le projet de l'A45, pour lequel l'État vous a informé des résultats de l'appel d'offres qu'il a lancé.

Celui-ci a conclu à un coût de participation publique de 845 M€ dont la moitié devrait être prise en charge par les collectivités locales et l'autre moitié par l'État.

En Avril 2012, les collectivités ligériennes ont établi un protocole avec l'État pour prendre en charge la totalité de la part des collectivités, soit 422.5 M€. Vous souhaitez cependant que cette somme soit répartie entre l'ensemble des collectivités concernées par cette infrastructure.

Sur le projet A45, je tiens à vous faire part de la position que je défendrai devant l'Assemblée départementale.

Si nul ne conteste la nécessité d'améliorer la qualité de la liaison actuelle pour favoriser les échanges entre les deux métropoles, le projet A45 objet d'une Déclaration d'Utilité Publique, ne répond en rien à cette problématique.

Arrivant en entonnoir à Pierre-Bénite, déjà saturée, sans aucune liaison efficace avec le réseau majeur d'agglomération, ni même le périphérique, ce projet n'améliorera pas non plus la desserte du nouveau département.

Les effets de cette infrastructure sur les conditions de circulation dans les territoires proches de la Métropole seraient à ce stade désastreux.

Je crains une obstination sur ce dossier qui conduirait nos territoires à faire « fausse route ». Cette infrastructure ne serait en réalité profitable ni pour nos départements ni pour l'agglomération stéphanoise.

Il s'agit d'un projet ancien et dépassé qui ne correspond plus à l'ambition légitime que vous portez pour votre territoire.

Pour autant, je crois aux liens forts qui existent entre nos territoires et je défends avec la plus grande vigueur un travail en commun sur des alternatives efficaces et modernes que nous pouvons défendre ensemble.

Je ne suis pas opposé à l'A45 et au COL par idéologie.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 29-31 COURS DE LA LIBÉRTÉ - 69483 LYON CEDEX 07
TÉLÉPHONE 04 72 61 77 00 - TÉLÉCOPIE 04 72 61 77 32 - christophe.guillotau@rhone.fr

RHÔNE

J'ai cependant la certitude de ne pouvoir défendre aveuglément un projet, aux conséquences économiques et environnementales lourdes, pour lequel les avis des spécialistes, les nombreuses études et rapports divergent, et souvent ne plaident pas en faveur de l'autoroute A45.

Qui peut défendre que la réalisation d'une autoroute A45 payante en parallèle d'une autoroute A47 gratuite soit la solution pour le développement de nos territoires ?

L'A45 est un projet de l'État. Son coût exorbitant est inaccessible pour des collectivités déjà fortement touchées par la diminution des dotations et par le contexte économique. Le Département du Rhône ne s'engagera donc pas, notamment financièrement, sur ce projet.

Un vrai projet de liaison entre nos deux départements et entre nos deux agglomérations doit permettre de diversifier les modes de déplacement et de transport des hommes et des marchandises.

Je vous propose de travailler ensemble sur un projet de requalification de l'A47, sur la création d'un vrai réseau de transports collectifs, sur le renforcement du ferroviaire, sur le transport fluvial de marchandises, sur le développement des nouvelles technologies... Il y a là des enjeux économiques d'avenir.

Nous devons également travailler ensemble sur des solutions pour favoriser l'emploi dans le bassin stéphanois et dans le Rhône.

Il nous faut définir une nouvelle politique d'aménagement et de soutien aux activités économiques, qui permettrait une relocalisation dans les territoires de l'économie et de la consommation.

Je me tiens à votre disposition pour relever le plus rapidement possible ces défis dont dépend l'avenir de nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU



Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil départemental de la Loire
Hôtel du Département
2, rue Charles de Gaulle
42000 - Saint Etienne



24 juillet 2015

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE de Georges FENECH
Député de la 11^{ème} circonscription du Rhône**

Lors de la dernière séance publique du Conseil Départemental du Rhône, le Président, Christophe GUILLOTEAU, a rappelé qu'aucun soutien financier ne sera apporté à l'A45 par le département, et cela quel qu'en soit la forme ou le tracé. Cette prise de position a pris la forme d'une délibération qui a recueilli l'unanimité au sein de l'Assemblée.

Georges FENECH se félicite de cette délibération sans appel sur ce projet auquel il s'oppose depuis le début. Il avait par ailleurs participé à de nombreuses réunions préparatoires avec le Département sur le sujet.

Bien que l'appui du département vienne renforcer l'opposition à l'A45, Georges FENECH entend poursuivre son combat pour la préservation des Coteaux du Lyonnais : « Les habitants des coteaux peuvent compter sur ma constante vigilance sur ce projet écologiquement dangereux et économiquement inefficace ».

Pourquoi le président du Rhône veut « empêcher le funeste projet » de l'A45

Infrastructures. Pour le président du conseil départemental du Rhône, Christophe Guilloteau, « il faut terminer les réseaux routiers structurants et ne plus faire d'autoroutes de confort ».



Photo Joël Philippon

« Si les gens de la Loire veulent se payer une autoroute, ils se la payent. »

Christophe Guilloteau
Président du département du Nouveau Rhône

ne peut pas foutre en l'air toute une partie de l'agriculture, le plateau mornantais, pour faire plaisir. Le département du Rhône, non seulement ne mettra pas de sous mais utilisera tous les moyens légaux de recours pour empêcher ce funeste projet ». Voilà qui devrait faire très plaisir à Bernard Bonne, président du conseil départemental de la Loire, Gaël Perdriau, président de Saint-Etienne Métropole, et André Mounier, président de la Chambre de commerce, fervents défenseurs de l'A 45, qui ont refusé de commenter ces propos pour le moins « gênants », à quelques semaines des futures élections régionales...

« L'A45 est un mirage pas un miracle »

François Catalano, collectif de défense des Coteaux du Jarez

Les opposants, eux, se frottent les mains ! À commencer par François Catalano, le porte-parole du collectif de défense des Coteaux du Jarez où est censé passer l'autoroute. « Les élus de la Loire attendent un miracle économique de l'A45. Mais c'est un mirage, affirme M. Catalano. Au XXI^e siècle, nous attendons des élus de la Loire qu'ils fassent preuve de vision

Queyranne trouve que Vinci ne paie pas assez

Le 17 août, Jean-Jack Queyranne (PS) a adressé la même lettre au maire de Saint-Etienne, Gaël Perdriau (LR), et au président du conseil départemental de la Loire, Bernard Bonne (LR) pour leur faire connaître sa position officielle sur l'A45 et son financement. Quelques mois après le choix de Vinci, au détriment d'Eiffage, pour la concession de ce projet de liaison entre Saint-Etienne et Lyon, le président de la Région Rhône-Alpes, et candidat à sa propre succession, se dit prêt à « solliciter un réexamen du dossier » auprès de

l'État. Jean-Jack Queyranne explique qu'un « second tour d'appel d'offres pourrait être organisé afin de réduire la charge de 422 M€ sollicités de Saint-Etienne Métropole et du conseil départemental de la Loire ». Pour Jean-Jack Queyranne, la proposition d'Eiffage était « la moins onéreuse ». Il juge « inacceptable de mettre en concession une autoroute pour une durée de 55 ans, avec un financement public assumé par les contribuables de 844 M€, alors que le concessionnaire ne s'engagerait que pour 500 M€ ».



■ Christophe Guilloteau s'oppose à « la défiguration du plateau mornantais ». Photo Maxime Jegat

à long terme, d'innovation, d'audace ».

Pour François Catalano, l'A45 va détruire l'arboriculture et les paysages de coteaux du Jarez. Mais surtout menacer les budgets de la Loire : « M. Guilloteau a parfaitement raison. Il faut empêcher ce funeste projet ». ■

Frédéric Paillas

« Consternant et désolant »

Maurice Vincent, sénateur PS de la Loire

« Ce que dit M. Guilloteau est consternant et désolant ». Ce sont les mots de Maurice Vincent, sénateur socialiste de la Loire et ancien maire de Saint-Etienne. « On pourrait penser qu'il comprendrait mieux que M. Mercier l'intérêt stratégique de cette autoroute pour la Loire et le Rhône, pour le développement économique de la future grande région, s'étonne l'élu. Mais cela ne m'empêchera pas de me battre, à condition de trouver les clés d'un financement acceptable ».

QUESTIONS A ERIC BERLIVET

Membre du Pôle Métropolitain et vice-président de Saint-Etienne Métropole

« M. Guilloteau doit vivre dans la jet-set, pour ignorer que des gens du Rhône se rendent dans la Loire pour travailler... »

M. Guilloteau a eu des propos très durs en direction de l'A45 et de la Loire de façon générale... Ce sont des propos déplacés qui vont à l'encontre de la solidarité territoriale. Car le projet de l'A45 est pour tous. Ce que dit M. Guilloteau est contre-productif et ses arguments ne tiennent pas debout, car les gens qui utilisent l'A47 aujourd'hui, l'utilisent majoritairement pour aller travailler, pas pour aller à l'aéroport. M. Guilloteau doit vivre dans la jet-set pour penser que tout le monde prend l'avion, pour ignorer qu'il y a aussi beaucoup de gens du Rhône et

de l'Ouest lyonnais qui se rendent aussi dans la Loire pour travailler.

Ces propos ne sont pas très fair-play, notamment vis-à-vis de ses collègues élus de la Loire...

Je crois que M. Guilloteau a besoin d'exister. Je pense qu'il ferait mieux de s'occuper de son conseil départemental plutôt que de chercher à mettre des bâtons dans les roues de ceux qui portent des projets d'envergure pour l'intérêt général, ce qui est le cas de l'A45.

M. Guilloteau dit qu'il utilisera tous les moyens légaux pour empêcher

ce projet... Quel est votre sentiment ?

Je lui souhaite beaucoup de courage. Non seulement ce n'est pas très intelligent, mais en plus ce n'est pas très judicieux. Car les élus du Rhône ont tout intérêt à nous accompagner dans ce projet s'ils ne veulent pas rester enclavés comme nous ! Lorsque l'A45 sera en service, je pense qu'ils seront bien contents de l'utiliser. Car l'A45 est indispensable dans la future grande région qui se construit.



Ph Claude Essertel

Recueilli par
Frédéric Paillas

A 45 : pour le maire de Saint-Étienne, le président du département du Rhône a "un train de retard"

"Un Lyonnais qui a un train de retard". Le maire de Saint-Étienne n'a visiblement pas aimé les récents propos de Christophe Guilloteau, le président du conseil départemental du Rhône au sujet de l'autoroute A45.

"C'est un Lyonnais qui pense qu'il peut se suffire à lui-même? Je pense qu'il a un petit train de retard". La phrase est signée Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et elle est à l'attention du président du Conseil départemental du Rhône, Christophe Guilloteau.

En fin de semaine dernière, dans une interview accordée au *Progrès* ce dernier avait vivement critiqué le projet de l'autoroute A 45 entre Lyon et Saint-Étienne qu'il qualifiait de "*funeste projet*", promettant même : "*le département du Rhône ne mettra pas de sous mais utilisera tous les moyens légaux de recours pour empêcher ce funeste projet*".

"Si les gens de la Loire veulent se payer une autoroute, ils se la payent", déclare également Christophe Guilloteau.

Des déclarations qui agacent Gaël Perdriau, mais ne l'inquiètent pas : "*ça ne me fait ni chaud ni froid, ceux qui vont décider de la construction de l'A45 c'est le conseil départemental de la Loire et l'agglomération stéphanoise*".

Pour ficeler le projet A45, ils manqueraient aux élus stéphanois 422 millions d'euros.

LYONMAG 01-09-2015

A45 : le président du Département du Rhône taclé par les Stéphanois

La rivalité entre Lyon et Saint-Etienne dépasse désormais le cadre du football.

En critiquant et souhaitant la mort du projet d'A45 entre les deux villes, le président du Département du Rhône ne s'est pas fait des amis dans la Loire. "*Si les gens de la Loire veulent se payer une autoroute, ils se la payent*", avait déclaré Christophe Guilloteau dans le *Progrès*.

"C'est le même président du conseil départemental qui disait que dans quelques mois il serait sous tutelle. Je l'invite à s'occuper des finances de son conseil départemental. C'est un Lyonnais qui pense qu'il peut se suffire à lui-même. Il a un petit train de retard je pense", a répondu le maire de Saint-Etienne Gaël Perdriau.

Mais le plus dur avec le député LR du Rhône, c'est [Eric Berlivet](#), vice-président de Saint-Etienne Métropole. Ce mardi dans le *Progrès*, il estime que Christophe Guilloteau "*a besoin d'exister*". "*Ce que dit M. Guilloteau est contre-productif et ses arguments ne tiennent pas debout, car les gens qui utilisent l'A47 aujourd'hui, l'utilisent majoritairement pour aller travailler, pas pour aller à l'aéroport. M. Guilloteau doit vivre dans la jet-set pour penser que tout le monde prend l'avion, pour ignorer qu'il y a aussi beaucoup de gens du Rhône et de l'Ouest lyonnais qui se rendent aussi dans la Loire pour travailler*".

Ah, la jet-set lyonnaise contre les ouvriers stéphanois... Un combat parti pour durer.